

Jeux Olympiques

grec sacré des Jeux Olympiques antiques - comprenaient une épreuve de chant accompagné à la lyre» indique Magleby. «*Pour refléter cet état d'esprit, j'ai choisi mon image sur la base d'une peinture grecque sur vase, datant du*

début de la période des figures noires. L'affiche représente un athlète grec ailé en veine de réjouissances jouant de la lyre entouré d'une nuée de colombes. Sa silhouette émerge de l'Ouest américain et monte vers le ciel».

Faites part de vos idées pour les cérémonies

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City (SLOC) invite le public à partager ses idées concernant les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. La direction du SLOC et le producteur exécutif des cérémonies olympiques, Don Mischer, ont rencontré les dirigeants des communautés culturelles, religieuses et d'autres associations pour entendre

leurs suggestions et recueillir des informations. En outre, le public peut donner son avis en ligne sur le site «www.saltlake2002.com». Les citoyens peuvent aussi s'inscrire comme figurants potentiels aux cérémonies. Les propositions relatives aux cérémonies d'ouverture et de clôture doivent être soumises au CIO en décembre 2000. Les auditions débuteront en été 2001 et les répétitions pour les cérémonies commenceront fin 2001.



Sérigraphie par McRay Magleby

Jeux de la XXIX^e Olympiade en 2008

La nouvelle procédure de candidature aux Jeux Olympiques a été présentée aux dix villes souhaitant organiser les Jeux de la XXIX^e Olympiade en 2008. Cette nouvelle procédure fait partie des réformes adoptées par la 110^e Session en décembre dernier. Parmi les nouveautés, figurent l'introduction d'une phase d'acceptation des candidatures, le pouvoir accru de la Commission exécutive du CIO qui sélectionnera les candidates devant se présenter à la Session en vue de l'élection finale, la plus grande responsabilité du CNO concerné tout au long de la période de candidature, et l'interdiction des cadeaux ainsi que des visites des membres aux villes candidates.

Les représentants de chaque ville et de son CNO ont reçu un document de 42 pages comprenant le Code d'éthique du CIO, la procédure guidant la phase

d'acceptation des candidatures et le questionnaire auquel chaque ville requérante devra répondre d'ici au 20 juin 2000. Grâce à ce questionnaire, le CIO évaluera la capacité de chaque ville à organiser les Jeux Olympiques. Le questionnaire comporte 22 questions classées en six thèmes: motivation et concept, soutien politique et public, infrastructure générale, infrastructure sportive, logistique et expérience, financement.

L'administration du CIO analysera les questionnaires dûment remplis et fera un rapport à la Commission exécutive du CIO qui se réunira les 28 et 29 août prochains pour prendre une décision finale quant aux villes qui seront acceptées comme villes candidates. L'annonce des villes candidates retenues aura lieu le 31 août.

Outre l'interdiction des visites et des cadeaux, les villes ne feront aucune présentation au CIO et ne seront pas davantage autorisées à faire de la promotion internationale. Toute infraction à l'une ou l'autre des règles énoncées pourra être communiquée à la Commission d'éthique du CIO soit par une des villes soit par le CIO. Comme sanction, la Commission exécutive du CIO pourra décider de l'élimination de la ville requérante fautive.

Les dix villes souhaitant organiser les Jeux de la XXIX^e Olympiade en 2008 sont: Bangkok (Thaïlande), Beijing (République Populaire de Chine), Istanbul (Turquie), Kuala Lumpur (Malaisie), La Havane (Cuba), Le Caire (Égypte), Osaka (Japon), Paris (France), Séville (Espagne) et Toronto (Canada).